

Assemblée générale du 15 décembre 2017

Procès-verbal

Etaient présents ou représentés : Roberto Reniero (Président), Martine Le Boulaire (Secrétaire Générale), Natalia Bobadilla Trésorière), Jean Michel Schneider (Enedis), Olivier Lassalle Herraud (groupe Saint Gobain), Christian Tamponnet (IRSN), Sandrine Bianchi (BI santé animale), Stéphanie Chevillon (Ubisoft), Stéphane Léage (Veolia), Noël Herisson (Crédit agricole centre-est), Dan Abergel (groupe SEB), Stéphanie Gaymay (Vinci Facilities), Pascal Renaux (Saint Gobain développement), Vincent Langlois (Poclain Hydraulics), Thierry Lanier (Hermès textile), Catherine Jourlin (groupe EOS), Sophie Normand (Naval group), Philippe Bergin (Schneider Electric)

Participaient également à la séance : Anne Bastien (CIME), Olga Lelebina (CIME)

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport d'activité 2017
- Bilan financier 2017
- Projet de programme d'activité 2018
- Projet de budget 2018
- Changement d'adresse du siège social de CIME
- Questions diverses

Le Président, après s'être assuré du quorum (présents et pouvoirs), ouvre la séance à 16h30.

1- Rapport d'activités 2017 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, présente le bilan de l'année 2017, première année d'exercice plein de l'association CIME créée en septembre 2016.

Elle rappelle l'ambition de la création de CIME : une communauté d'entreprises, lieu d'échanges, d'expérimentation et de construction du savoir pour innover en management des hommes et des organisations et en management de l'expertise.

Le fonctionnement de l'association est fondé sur des cercles de mise en commun de pratiques des entreprises (CIME Expertise et CIME Innovation managériale), une activité de veille et de travail collaboratif s'appuyant sur un réseau de recherche et matérialisée par le site Web, des learning expeditions dans des environnements innovants, des actions de capitalisation (ouvrage, études, synthèses...) systématiques de tous les travaux, des journées d'étude pour diffuser les connaissances, des ateliers de construction ou de co-développement sur des projets soumis par les entreprises.

Fin 2017, l'association CIME compte 18 entreprises adhérentes : groupe EOS, Veolia, Nestlé, groupe Saint Gobain, Holding Textile Hermès, groupe SEB, Vinci Facilities, Siniat, Ubisoft, IRSN, Enedis, Boehringer Ingelheim, Crédit agricole centre-est, Poclain Hydraulics, Schneider Electric, Naval Group, Airbus group ; et deux entreprises en cours d'adhésion : le CEA et le Centre National d'Etudes Spatiales.

Les deux Cercles d'entreprises ont donné lieu à 9 réunions au total sur l'année pour 150 participations.

Une Learning Expedition a été organisée en novembre 2017 chez Ubisoft dans leur studio d'Annecy.

Le site Web de CIME, www.cime-innovation-management-expertise.com, a été ouvert en juillet 2017 et propose désormais outre une partie « publique » de présentation de l'activité de l'association, de ses deux Cercles, de son organisation et de sa gouvernance, ainsi qu'un blog, une partie « privée » réservée à ses seuls adhérents et comportant des compte rendus détaillés de chaque réunion de cercle, de la littérature de recherche en gestion et des documents de présentation de leurs pratiques fournis par les entreprises adhérentes.

Deux séries de travaux de capitalisation ont été engagés en 2017 :

- L'écriture d'un ouvrage de synthèse sur le management de la R&D et de l'innovation à l'ère de la globalisation, par cinq chercheurs et la secrétaire générale, s'appuyant notamment sur les analyses des pratiques des entreprises membres du Cercle de l'Innovation et du Management de l'Expertise (parution au cours du premier semestre 2018)
- La production d'une étude chapeau sur l'Innovation managériale en co-production avec la Chaire Capital humain et Innovation de Grenoble Université IAE, s'appuyant sur les analyses de terrain, étude de cas et recherches en gestion recueillis ou présentés au sein du Cercle de l'Innovation Managériale

Enfin, une activité de veille et de travail collaboratif a été engagée avec le monde de la recherche en gestion. Elle se matérialise par :

- Adhésion aux deux Chaires universitaires, Mutations Anticipation et Innovation de Paris 1 Panthéon Sorbonne et Capital Humain et Innovation de Grenoble Université IAE en vue de bénéficier de leurs travaux de recherche et des apports des réseaux de chercheurs en direction des deux cercles de CIME
- Constitution du Conseil scientifique de CIME sous la présidence de Patrick Gilbert, professeur à l'IAE de Paris Panthéon Sorbonne
- Veille et échanges avec plusieurs réseaux de recherche : AGRH, Ecole de Paris du management, Cercle de l'innovation Paris Dauphine
- Relance des échanges avec le réseau international de chercheurs issus des activités professionnelles antérieures des responsables de CIME

A l'issue de cette discussion, le rapport d'activité 2017 de l'association est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

2- Bilan financier 2017 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers prévisionnels pour 2017, comptes qui seront clôturés en janvier 2018.

Elle rappelle que le montant des adhésions, principales ressources de CIME, ont été fixées par le Conseil d'Administration de CIME en septembre 2016 et s'établissent à 1500 euros pour une entreprise de moins de 200 salariés, 3500 euros pour une entreprise de 200 à 1000 salariés, 5000 euros pour une entreprise de plus de 1000 salariés.

Au 15 décembre 2017, l'association a enregistré 18 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 59 750 euros. Même si l'adhésion à l'un des Cercles de CIME donne automatiquement droit à l'accès à l'autre Cercle, on peut déjà noter que l'entrée des adhérents par le Cercle du Management de l'Expertise est supérieure à celle du Cercle de l'Innovation Managériale.

Puis la trésorière rappelle que CIME ne rémunère aucun salarié et que l'ensemble des activités de ses contributeurs, Bureau compris est bénévole.

Les charges d'exploitation comportent en conséquence, trois rubriques; au titre des achats, ont été enregistrés, 475 euros de fournitures de fonctionnement; au titre des services extérieurs, 16 472 euros représentant le montant des adhésions annuelles aux deux Chaires universitaires (Paris 1 Panthéon Sorbonne et Université Grenoble IAE) ainsi que les frais de conception de logo et de charte graphique; au titre des autres services extérieurs, 5062 euros représentant les honoraires de conception du site Web, les frais de déplacements et de fonctionnement de l'association ainsi que les amortissements. Les charges d'exploitation sont comptabilisées pour un montant total de 22 009 euros.

Le compte prévisionnel 2017 laisse ainsi apparaître un excédent net de 37 741 euros.

La discussion fait apparaître une demande d'éclaircissement sur les modalités d'adhésion aux deux Chaires universitaires. La trésorière et la Secrétaire Générale précisent que ces adhésions ont été réalisées aux conditions ordinaires d'adhésion des entreprises à ces Chaires quant à leurs montants.

A l'issue de cette présentation, les comptes 2017 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

3- Projet de programme d'activité 2018 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Pour 2018, Martine Le Boulaire reprend la parole et indique les axes de développement du programme de CIME pour l'an prochain :

- Elargir et consolider la base des adhérents en visant une progression raisonnée et maîtrisable (environ 25% d'adhésions supplémentaires)
- Proposer un programme d'échanges et de partage pour les deux Cercles aussi soutenu qu'en 2017 : 4 réunions sont programmées pour chacun des Cercles, auxquelles viendront s'ajouter une ou deux Learning expedition en entreprise
- Chaque Cercle déterminera ses thèmes de travail mais déjà une série de questions ont été proposées par les entreprises (cf les documents en annexe) qui feront l'objet d'un choix de « fil rouge » de ses travaux en début d'année

- S'appuyer sur le Conseil scientifique pour orienter plus systématiquement et enrichir les travaux projetés
- Lancement concerté avec les réseaux partenaires de travaux de recherche et d'analyse de terrain s'appuyant notamment sur les pratiques des entreprises adhérentes
- De nouveaux thèmes de capitalisation seront proposés en conséquence des travaux menés
- Le site Web sera renforcé comme outil de communication, d'échanges et de partage avec les adhérents : intégration d'un suivi des fréquentations, publication d'un trombinoscope avec l'accord des adhérents suite à l'obtention de l'accord de la CNIL, publication des noms et logos des entreprises adhérentes, utilisation de manière plus systématique de la vidéo pour rendre compte des travaux des Cercles, systématisation de la notification mensuelle des nouveaux contenus via la newsletter, enfin mise à disposition d'une version en anglais du site avec des contenus pouvant être en français et/ou en anglais, pour répondre à la demande des groupes internationaux qui nous rejoignent.

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents, celle-ci fait apparaître plusieurs propositions pour les travaux futurs :

- Faire venir au moins une fois par an, les représentants de chaque Chaire Universitaire dont CIME est partenaire, pour qu'ils présentent leurs travaux de recherche en cours
- Intégrer dans les sujets de travail à proposer aux deux cercles, la question de l'évolution de la figure du manager dans le contexte de l'arrivée des Millenials dans les entreprises ; celle des compétences collectives (comment instrumenter leur gestion ?) ; le leadership et ses composantes à l'heure du digital ; la question de la gestion de la seniorité ; enfin la nécessaire articulation entre innovation produits et services et innovation managériale

Les orientations et le projet de programme d'activités de l'association CIME pour 2018 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

4- Projet de budget 2018 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

En conséquence, le projet de budget pour 2018 s'établirait ainsi :

- Un montant total de produits d'exploitation (adhésions) en progression de 25% à 75 000 euros avec une attention particulière à faire adhérer des entreprises qui soient doublement intéressées par le management de l'expertise et l'innovation managériale
- Des charges en progression à 48 108 euros du fait d'une part, de la montée en puissance des honoraires pour travaux d'études et de recherche (20 000 euros), et du développement du site Web notamment dans sa version anglaise (6 000 euros).
- L'excédent d'exploitation s'établirait à 26 892 euros.

Le projet de budget de l'association pour 2018 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

5- Changement d'adresse du siège social de CIME et modification en conséquence de l'article 3 des statuts de l'association

Puis le Président reprend la parole pour expliquer que CIME a été conduit à changer son adresse sociale pour s'installer à Aubervilliers. Il demande à l'Assemblée Générale de valider ce transfert de siège social et l'informe que, pour plus de commodité dans la décision, la question de l'implantation géographique de CIME sera décidée à l'avenir, par le Conseil d'Administration de l'association. En conséquence, l'article 3 des statuts de CIME est proposé au vote de l'Assemblée Générale dans sa modification suivante :

Article 3 des statuts - Siège social (modification proposée)

Le Siège Social de l'Association est fixé à Aubervilliers au 36 Rue Guyard Delalain 93300. Il peut être transféré en tout lieu de par simple décision du Conseil d'Administration, ratifiée par l'Assemblée lors d'une réunion ordinaire. Le transfert du Siège hors de l'île de France est subordonné à une décision préalable de l'Assemblée Générale.

Le changement de localisation du siège social de CIME à compter de juillet 2017 au 36 rue Guyard Delalain- 93 300 Aubervilliers est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

La proposition de modification de l'article 3 des statuts de l'association relatif à la décision concernant le siège social est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

6- Questions diverses

Puis le Président, au titre des questions diverses, est amené à demander aux adhérents à se prononcer sur la mise en place au sein de la partie privative du site Web de CIME, d'un trombinoscope comportant les coordonnées professionnelles de chaque représentant des entreprises adhérentes. Cette création vise à répondre à un besoin exprimé par les adhérents de mieux travailler en réseau.

La mise en place d'un trombinoscope des adhérents dans la partie privée du site Web de CIME, comportant leurs coordonnées professionnelles, sur la base de leur accord individuel, à obtenir, est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h30.

Roberto Reniero, Président.

